

peut-être, que Jean Mercure a dû vivre sous le règne de Louis XI, parce que ce prince superstitieux, d'une religion peu éclairée, tremblant toujours devant la mort et affublé de toutes sortes de médailles de piété rapportées de ses nombreux pèlerinages pour conjurer cette mort que ses nombreux méfaits lui faisaient peut-être redouter avec raison (1) aimait à s'entretenir avec des imposteurs qui se donnaient pour avoir des vertus surnaturelles. Mais comme le remarque très-bien le P. de Colonia, la cour de Louis XII ne brillait pas non plus par un esprit très-éclairé « Jean Mercure se piquait d'avoir le don de prophétie, il n'en fallait donc pas tant pour exciter l'admiration d'une cour telle qu'était encore celle de ce prince. » Louis XII a donc bien pu appeler près de lui Jean Mercure, pendant son premier séjour à Lyon, — être fasciné par son attitude et son [langage, et n'est-il pas possible d'admettre, non plus, que les docteurs chargés de l'examen de Jean Mercure, pour se faire bien venir du roi, aient déclaré, par courtoisie que « sa science était plus que surhumaine. » Je suis donc porté à croire que le livre de cet illuminé aura été imprimé, pour la première fois, seulement en 1501, alors que Jean Mercure était regardé comme un prodige par la cour et par la ville et qu'il pouvait se qualifier de *magnifais Dominus*, comme il le fait sur le titre de son oeuvre et comme son imprimeur Claude Davost s'y est prêté.

Ce singulier livre a eu l'honneur d'une réimpression (2), mais à Anvers, en 1502; le fait est certain, puisqu'il est

(1) Louis XI redoutait tellement la mort, qu'il ordonna à ses officiers quand ils le verraient désespéré, de l'avertir, mais sans prononcer le mot de *mort*; il suffira, dit-il, de me dire : « *Parlez ieu.* » (Mémoires de Comines.)

(2) Voir l'appendice du catalogue de M. Desbarreaux-Bernard, page 250.